

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 2 JUIN 2017**

---

**COMPTE RENDU**  
**AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25**  
**DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

---

**L'an deux mille dix-sept, le deux juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPOUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoints  
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, PECHER Arlette, MM. DESIRE Serge, DESFORGES Damien, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, REDON Stéphane

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme DOUARD Maryline à M. DAUGERON François

EXCUSÉS: MM. BOURY Edouard, DEVAUX Fabrice

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 5 mai 2017. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 30 MAI 2017**

Les membres de la commission finances réunis le 30 mai dernier ont présenté à l'ensemble du Conseil municipal l'incidence du legs de M. Marc DURAND sur les comptes de la commune. Ce legs estimé à 3 258 943,46 € est entré dans le patrimoine à hauteur de 53% en 2016. Le reliquat sera imputé sur les comptes 2017 et suivants. Il s'agit d'une partie des immeubles, terrains et titres financiers qui restent à vendre.

La commission a également analysé le financement de la restructuration de la salle Sophie Tatischeff pour laquelle la part d'autofinancement est de 23%.

La commission a constaté que les investissements programmés à ce jour pour 2017 sont complètement financés sans utilisation du legs.

Enfin M. le Maire précise qu'une baisse de 5 162 € des dotations 2017 de l'Etat, par rapport à 2016, est à prendre en considération.

**III- COMPTE RENDU DES REUNIONS DE LA COMMISSION PERSONNEL DES 12 ET 30 MAI 2017**

Le Conseil municipal prend acte que les contrats des deux personnes en CUI-CAE arrivent à terme en septembre. Sur proposition de la commission personnel, il décide de demander par dérogation le prolongement d'un contrat CUI-CAE et de créer un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 20h pour l'entretien des locaux municipaux.

De plus, si la dérogation est acceptée, un nouveau poste en CUI-CAE d'une durée hebdomadaire de 27h sera créé pour une durée d'un an au sein du service technique. Enfin il est décidé de prolonger le contrat de la personne qui remplace un agent titulaire en arrêt maladie pour une durée de 6 mois.

**IV- NUMEROTATION DANS LES HAMEAUX**

Une nouvelle réunion est programmée le 28 juin prochain afin de finaliser le travail avec la Poste. Le sujet est reporté à la séance du 7 juillet.

## **V- REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, fixe le montant de la redevance due par Orange en 2017, pour l'occupation du domaine public à 1 171,49 €.

## **VI- MAISON MEDICALE**

M. le Maire rend compte de la réunion publique qui s'est tenue le 17 mai dernier. Il annonce que le permis de construire est sur le point d'être déposé afin d'envisager le lancement de l'appel d'offres au mois de juillet. Toutefois, le Conseil municipal souhaite que l'architecte apporte quelques éléments complémentaires sur les matériaux utilisés.

## **VII- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre de l'étude pour les travaux sur le réseau d'assainissement et la station d'épuration, une consultation des entreprises pour les missions géotechniques et levés topographiques a été réalisée. Sur proposition de la société IRH, maître d'œuvre qui a procédé à l'analyse des offres, le Conseil municipal décide d'attribuer la mission d'études géotechniques à l'entreprise Hydrogéotechnique pour un montant de 6 091 € HT et la mission de levés topographiques à l'entreprise SARL BTM Etudes pour un montant de 911,60 € HT.

## **VIII- VENTE DE PARCELLE**

Conformément à la décision du Conseil municipal du 3 mars dernier de vendre une partie de la parcelle communale, le Conseil municipal accepte de vendre la parcelle B 591 à M. BOURY Alexis d'une superficie de 847 m<sup>2</sup> pour un montant de 127,05 €.

## **IX – CONVENTION CICLIC**

Considérant la dissolution de l'Association Rurale de Culture Cinématographique (ARCC) signataire de la convention tripartite du Cinémobile, le Conseil municipal autorise le Maire à formaliser une convention bipartite entre CICLIC et la commune pour 2017.

Le Conseil municipal accepte également de renouveler le partenariat à compter de 2018 pour une durée de trois ans.

## **X- TRANSFERT BIBLIOTHEQUE**

Suite à la vente du bâtiment où était installée la bibliothèque, une réunion est programmée le 14 juin avec la Communauté de Communes pour envisager son transfert dans la salle municipale.

## **XI- POINT PROPRE RONGERES**

Le Conseil municipal valide l'extrait de règlement qui sera affiché sur place au point propre de Rongères. De plus, il souhaite connaître les modalités d'utilisation des containers qui seront distribués en septembre par la Communauté de Communes, notamment le stockage pour les logements sans cour privative et sur les trottoirs étroits de certaines rues. A noter que la Communauté de Communes est en rupture de stock de sacs poubelle, il n'est donc pas envisagé de nouvelle distribution d'ici la livraison des containers.

## **XII- INFORMATIONS DIVERSES**

### **- Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire précise que le bien situé sur les parcelles AB 279 et AB 707 n'a pas été préempté.

### **o Remerciements**

M. le Maire fait part au Conseil municipal des remerciements pour la subvention de Bip TV.

Les élèves de l'école Emile Chenon ont également adressé au Conseil municipal leurs remerciements pour la participation au voyage scolaire à travers une carte postée de l'île d'Oléron.

AGENDA :

07/06/2017-13h30 : Réunion commission personnel et service administratif et technique

09/06/2017-20h : Concert « Nohant hors les murs » place du Marché

11 et 18 juin : Elections législatives

12/06/2017-15h : Rendez-vous au sujet du panneau d'information lumineux

14/06/2017 : Réunion à la CDC au sujet du transfert de la bibliothèque

17/06/2017-19h : Fête de la musique

23/06/2017-16h : Inauguration salle Sophie Tatischeff

28/06/2017-16h : Réunion groupe de travail numérotation hameaux

01/07/2017- : Fête de l'école

07/07/2017-20h : Conseil municipal

08/07/2017 : concert « Gadeub » sous la halle

11/08/2017-20h : Conseil municipal

01/09/2017-20h : Conseil municipal

06/10/2017-20h : Conseil municipal

03/11/2017-20h : Conseil municipal

01/12/2017-20h : Conseil municipal

05/01/2018-19h : Vœux du maire

Séance levée à 23h45

Le Maire,  
François DAUGERON

